



Rapport D'ENGAGEMENT 2023



CHAHINE CAPITAL

PERFORMANCE ENGINEERING



SOMMAIRE

EDITO

- 1. Notre politique d'engagement**
- 2. Focus sur l'environnement : la consommation d'eau**
- 3. Les controverses liées aux Droits de l'Homme**



EDITO

Chez Chahine Capital, nous sommes convaincus que l'industrie financière a un vrai rôle à jouer dans la transition écologique et qu'il est possible de concilier développement durable et croissance. Acteur de cette démarche, notre offre témoigne de notre engagement à travers le fonds Digital Stars Eurozone et son approche ESG renforcée. En tant qu'investisseur responsable, nous avons ainsi identifié cinq leviers d'actions permettant d'agir concrètement pour la société de demain.

1 – Engager avec les fournisseurs de données extra-financières

2 – Dialoguer en direct avec les sociétés non-couvertes par Sustainalytics

3 – Engager auprès des principaux contributeurs néfastes du portefeuille Digital Stars Eurozone

4 – Engager avec les acteurs de la place

5 – Engagement spécifique pour les sociétés d'énergies fossiles dans le fonds Digital Stars Eurozone

Ces cinq engagements expriment une seule et même priorité : le dialogue efficient. Sociétés, émetteurs, nous engageons sans cesse la discussion pour plus de transparence. L'objectif ? Alimenter un processus de réflexion constructif et développer des solutions pour que de meilleures pratiques soient adoptées.

Pour aller plus loin dans notre démarche, nous nous engageons également avec des acteurs majeurs de la place à travers les PRI et le Forum pour l'Investissement Responsable faisant partie des 46 signataires européens de la nouvelle tribune « Say On Climate ».

Ce rapport a pour objectif de présenter notre politique d'engagement et d'expliquer les raisons et la manière dont nous nous engageons avec l'ensemble de nos parties prenantes.



1. Notre politique d'engagement

Au sein de Chahine Capital, nous nous efforçons d'adopter une démarche responsable à plusieurs niveaux. Dans cette optique, nous avons mis en place une politique d'engagement à différents échelons envers l'ensemble de nos parties prenantes.

Notre politique d'engagement s'axe ainsi autour de 5 piliers :

A - Engagement avec les fournisseurs de données extra-financières

Nous challengeons nos fournisseurs de données extra-financières (RepRisk et Sustainalytics) lorsque les données ESG de certains titres ne sont pas disponibles, lorsque les notations ne nous paraissent pas adaptées ou lorsque certaines controverses ne sont pas prises en compte promptement. Nous entamons un dialogue pour connaître la raison de cette absence et la possible couverture de ces valeurs.

B - Dialogue en direct avec les sociétés non-couvertes par Sustainalytics

Pour la gestion de notre fonds ISR Digital Stars Eurozone, nous utilisons différentes approches ESG tels que l'intégration ESG et le best-in-universe. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les notations ESG (ESG Risk Rating) et carbone (Carbon Risk Rating) fournies par Sustainalytics. Concernant la zone euro, Sustainalytics n'attribue pas systématiquement de notes à toutes les entreprises.

Nous avons donc décidé de mettre en place un engagement envers les sociétés candidates à l'entrée en portefeuille qui ne sont pas couvertes par Sustainalytics. Notre analyste ESG examine les informations extra-financières publiées par l'entreprise. Suite à cette analyse, un mail est envoyé à l'entreprise pour connaître les raisons de cette non-couverture et son positionnement durable. Afin de faciliter sa réponse, un questionnaire d'engagement ESG à remplir est envoyé contenant différentes questions sur ses communications et publications ESG/ISR et ses données relatives aux SFDR PAI (Sustainable Finance Disclosure Regulation Principle Adverse Impacts). Par ailleurs, il est explicitement spécifié à l'entreprise que nous l'encourageons à se rapprocher des fournisseurs de données extra-financières afin d'améliorer la transparence sur ces sujets et de maximiser l'attractivité de son entreprise auprès des investisseurs.

C - Engagement auprès des principaux contributeurs néfastes du portefeuille Digital Stars Eurozone

Pour chaque fonds de la gamme Digital Funds Stars, nous publions un rapport trimestriel d'activité ESG comprenant différents indicateurs de performance environnementale, sociale et de gouvernance. Pour notre fonds ISR Digital Stars Eurozone, nous calculons également les plus gros contributeurs à l'empreinte carbone du portefeuille et ceux contribuant le plus fortement à la consommation d'eau du portefeuille. Le dialogue est engagé avec les entreprises dont la contribution à l'empreinte carbone du portefeuille ou à la consommation d'eau du portefeuille représente plus de 20% du portefeuille. Nous souhaitons connaître les actions mises en place par l'entreprise concernant l'indicateur environnemental auquel elle contribue le plus négativement. Le dialogue est également établi avec les entreprises présentes en portefeuille pour lesquelles RepRisk a répertorié plus de 30 incidents liés aux Droits de l'Homme.



2. Focus sur l'environnement : la consommation d'eau

À chaque fin de trimestre, nous calculons les principaux contributeurs à l'empreinte carbone et à la consommation d'eau du fonds Digital Stars Eurozone. Suite à ce calcul, nous engageons le dialogue avec les entreprises contribuant à hauteur d'au moins 20% car nous considérons qu'elles ont un impact environnemental néfaste. Nous engageons donc le dialogue dans l'optique de comprendre la raison de cet impact. Les sociétés contactées sont parfois également détenues dans d'autres portefeuilles de la gamme. En 2023, une seule nouvelle entreprise a dépassé nos seuils et a été contactée pour sa forte consommation d'eau.

1 entreprise contactée au sujet de sa consommation d'eau

VONOVIA

Vonovia est spécialisée dans la détention et la gestion d'actifs immobiliers résidentiels.

RAISON DE L'ENGAGEMENT

Au troisième trimestre 2023, la société a été la principale contributrice à la consommation d'eau du fonds Digital Stars Eurozone. Elle était également présente dans d'autres portefeuilles de la gamme Digital Stars.

L'entreprise communique sur son site web et dans son rapport annuel 2022 avoir défini sa propre trajectoire climatique, notamment grâce aux innovations et aux nouvelles technologies dans les différents quartiers où elle est implantée. D'autres éléments concernant son ambition en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de responsabilité sociale sont communiqués. D'autre part, les informations relatives à l'utilisation, la consommation et la gestion de l'eau sont peu présentes. Par conséquent, il a été demandé à l'entreprise de nous fournir davantage d'informations relatives à ces derniers sujets.

Vonovia nous a expliqué effectivement moins communiqué sur le thème de l'eau dans son rapport que, par exemple, sur le thème de la réduction des émissions de CO2. Il souhaite se concentrer sur les questions ESG sur lesquelles leur influence est significative. Dans le domaine écologique, il s'agit pour eux principalement de la réduction à long terme des émissions de CO2. L'eau est néanmoins considérée comme une ressource importante et précieuse mais Vonovia considère que son influence est limitée. L'entreprise nous a expliqué que sa gestion de l'eau vise à réduire la consommation d'eau et à utiliser les eaux de pluie et les eaux grises locales à travers les systèmes locaux d'infiltration des eaux de pluie (basés sur des bassins de rétention et des toits verts, par exemple) et l'utilisation de l'eau de pluie pour arroser les jardins offrent un potentiel considérable. La thématique de la gestion des pluies est prise en compte dans environ 30 % des 18 développements de quartiers qui étaient en cours en 2023. Une étude du sol et des inondations est également effectuée afin d'élaborer des plans de gestion de l'eau plus efficaces dans les quartiers. La gestion de l'eau fait partie intégrante de tous nos travaux de rénovation et de développement des quartiers.

L'entreprise a cependant souligné que son influence sur la consommation d'eau de ses locataires était limitée. Ce sont les locataires eux-mêmes qui jouent le rôle le plus important en matière de réduction de la consommation d'eau.



3. Les controverses liées aux Droits de l'Homme

La thématique principale de l'engagement 2023 a été **les controverses liées aux Droits de l'Homme**. Notre politique d'investissement prend en compte le risque réputationnel ESG des entreprises à travers la gestion des controverses ESG. Ainsi, nous excluons les entreprises présentant un niveau élevé de controverses sur les facteurs E, S et G (données fournies par RepRisk). À chaque fin de trimestre, nous calculons le nombre d'incidents liés aux Droits de l'Homme (travail forcé, travail des enfants, discrimination à l'emploi, etc.) pour chaque entreprise présente dans le portefeuille Digital Stars Eurozone. Suite à cela, nous engageons le dialogue avec les entreprises ayant plus de 30 controverses liées aux Droits de l'Homme.

6 entreprises contactées pour des controverses liées aux Droits de l'Homme

4 réponses obtenues



DEUTSCHE TELEKOM AG

Deutsche Telekom AG fournit des services de télécommunications et de technologies de l'information. Ses activités s'articulent autour des segments suivants : activités de réseau fixe, de téléphonie mobile et télécommunications, solutions systèmes, développement du groupe, technologie et innovation.

RAISON DE L'ENGAGEMENT

Nous avons contacté Deutsche Telekom lorsque nous avons appris qu'une ONG avait lancé une poursuite en justice contre l'entreprise pour avoir prétendument violé le règlement général sur la protection des données en transmettant des données de clients à des agences de crédit sans leur consentement. Nous étions surpris car un des éléments de la politique de responsabilité sociale de l'entreprise porte sur la protection des données de ses clients et nous avons lu plusieurs procédures sur le site à ce sujet.

L'entreprise nous a expliqué dans quel cadre elle transmettait les données contractuelles de ses nouveaux clients notamment pour détecter et prévenir les fraudes. Elle considère que dans ce cas, elle est conforme au paragraphe 47 du règlement général sur la protection des données, car le transfert de données est fondé sur les motifs légaux de l'intérêt légitime du responsable du traitement. Nous considérons cela recevable et suivons les évolutions de la procédure en cours.



INTESA SANPAOLO

Intesa Sanpaolo SpA fournit des produits financiers et des services bancaires. Elle opère à travers les segments suivants : Banca dei Territori, IMI Corporate and Investment Banking, International Subsidiary Banks, Private Banking, Asset Management et Insurance.

RAISON DE L'ENGAGEMENT

Le nombre de controverses liées aux droits de l'Homme a dépassé nos seuils suite à des allégations portant sur le financement potentiellement de certains combustibles fossiles et de forages dans l'Arctique à travers le soutien financier accordé aux grandes entreprises actives dans ces domaines. Cela impliquerait qu'Intesa SanPaolo soit potentiellement la banque dont les investissements émettent le plus de CO2 en Italie.

Nous avons donc demandé à l'entreprise si elle avait fait une analyse de marché pour se comparer à ses pairs et dans quelle mesure ses émissions ont été réduites depuis le début de l'année 2023 pour ses émissions financées et ses émissions propres. Nous avons échangé avec l'entreprise concernant les différentes mesures mises en place ou envisagées. En ce qui concerne l'exposition aux combustibles fossiles, le groupe a pris des engagements afin de réduire son exposition. Dans le cadre du plan d'entreprise 2022-2025, Intesa SanPaolo a publié ses objectifs intermédiaires de réduction nette des émissions alignées pour 2030 dans les secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité, de l'automobile et de l'extraction du charbon.

De plus, l'entreprise a effectué des comparaisons avec ses pairs mais considère que la comparabilité est complexe à cause de la « *taille et de complexité du champ d'activité de chaque membre, d'horizon temporel à long terme et de diversité des méthodologies de comptabilisation du carbone utilisées, ce qui rend complexe une comparaison à l'identique.* »

L'entreprise a mis en œuvre un nouveau plan d'émissions propres qui identifie des actions spécifiques à moyen et long terme visant à réduire sa consommation de gaz naturel, de diesel et d'électricité traditionnelle. L'objectif de ce plan est d'atteindre la neutralité carbone pour les émissions propres dès 2030, avec 100 % de l'électricité achetée à partir de sources renouvelables au niveau du Groupe. Intesa SanPaolo s'est engagée à faire valider ses objectifs de réduction des émissions par l'initiative « Science Based Target » (SBTi).

Par conséquent, nous n'avons pas pu avoir de réponse concernant la réduction de ses émissions au 1er semestre 2023 étant donné que l'entreprise communique les réductions de manières annuelle dans son rapport TCFD. L'analyse sera donc faite ultérieurement et nous suivrons les objectifs de réductions des émissions de l'entreprise lorsqu'ils seront validés par les SBTi.



UNICREDIT SPA

UniCredit SpA fournit des solutions bancaires et financières. Elle opère par le biais des segments géographiques suivants : Italie, Allemagne, Europe centrale, Europe de l'Est, Russie et Group Corporate Centre.

RAISON DE L'ENGAGEMENT

Nous avons pris connaissance de plusieurs controverses concernant les mesures inadéquates prises par l'entreprise pour lutter contre la déforestation et les droits de l'Homme. Ce qui nous a surpris, car nous avons lu dans la présentation sur les revenus fixes du premier trimestre 2023 et dans le rapport intégré 2022 que l'entreprise s'engageait à lutter contre la déforestation et les droits de l'homme. Nous avons également lu que certains éléments étaient mis en place comme la formation de plus de 10 000 personnes aux droits de l'homme, 400 transactions examinées sous l'angle des risques environnementaux, sociaux/droits de l'homme et de réputation, et que vous prenez en compte les 10 principes de l'UNGC.

L'entreprise a donc été questionnée sur les autres mesures pour garantir le respect des droits de l'homme et sa politique d'investissement détaillée en matière de déforestation car nous ne l'avons pas trouvée dans le rapport intégré. Les questions ont également porté sur la mise en place ou non d'une politique spécifique concernant les investissements/financements à l'égard de la Russie (suite à la guerre en Ukraine) car l'entreprise a été accusée de financer indirectement la guerre en Ukraine et que le gouvernement ukrainien avait adopté une sanction à son encontre.

UniCredit nous a présenté sa politique de gestion et de contrôle des controverses qui consiste à chaque fois qu'il y a une nouvelle initiative qui pourrait envisager un risque de réputation pour les entités juridiques du groupe ou pour le groupe entier, une évaluation du risque de réputation doit être menée dans le but d'évaluer la présence de risques de réputation associés à l'initiative et/ou au sujet. Les cas présentant un risque de réputation élevé sont transmis aux organes décisionnels compétents notamment plusieurs secteurs qui introduisent des conditions supplémentaires pour des sujets ou des projets spécifiques (par exemple, la défense, le charbon, le pétrole et le gaz). Dans l'évaluation du risque de réputation, l'autorisation est donnée par différents organismes en fonction du niveau de gravité du risque de réputation, qui peut être faible, moyen ou élevé. Les bureaux locaux chargés du risque de réputation, les comités locaux chargés du risque non financier et les organes du groupe sont tous impliqués dans plusieurs étapes de l'évaluation du risque de réputation.

L'entreprise a indiqué qu'elle respectait (en plus des éléments cités précédemment) les normes fondamentales du travail telles qu'identifiées dans les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Concernant la Russie, UniCredit nous a indiqué que « *La Russie a été redimensionnée et recentrée au cours de l'année écoulée, l'activité locale ayant été condensée et l'exposition aux participations non locales considérablement réduite grâce à une approche progressive, proactive et ordonnée de réduction des risques permettant une réduction globale de 68 % depuis mars 2022, ce qui équivaut à 4,2 milliards d'euros à un coût minime.* » De plus, elle nous a indiqué qu'elle était engagée dans un processus de réduction des risques cohérent et ordonné à un rythme soutenu. L'exemple de la réduction significative des ETP locaux (-637) a été présenté avec un bémol par l'entreprise qui concède que la réduction est quelque peu limitée par leur besoin d'augmenter les ETP dans la conformité locale, en veillant à ce que leurs activités soient pleinement alignées sur les sanctions des États-Unis, de l'UE et du Royaume-Uni contre la Russie, ainsi que sur les sanctions russes imposées contre l'Occident.

Les mesures présentées concernant la Russie sont satisfaisantes.



zalando

ZALANDO SE

Zalando SE se consacre au développement, à l'approvisionnement, à la commercialisation, à la vente au détail et à la vente à la commission de vêtements et de chaussures, ainsi qu'aux services connexes destinés aux consommateurs et aux partenaires.

RAISON DE L'ENGAGEMENT

Nous avons appris que l'installation de la plateforme logistique de Zalando à Montereau-sur-le-Jard a fait l'objet d'une controverse, certains activistes accusant l'entreprise d'avoir un impact négatif assez important sur l'environnement. Nous avons donc demandé à l'entreprise sa réponse face à ces allégations. Une question concernant les déchets de vêtements de Zalando a également été posée outre la politique de circularité des produits dont nous avons pris connaissance sur le site.

Nous avons échangé avec l'entreprise concernant les différentes mesures mises en place ou envisagées pour améliorer la qualité de vie des habitants de Montereau-sur-le-Jard. L'entreprise a pleinement conscience des inquiétudes des habitants par conséquent à la suite d'un dialogue et d'après l'entreprise d'un soutien avec les acteurs locaux, des solutions sur mesure pour l'intégration visuelle du site dans son paysage et pour atténuer le trafic routier ont été étudiées. L'entreprise nous a expliqué prévoir une plantation d'arbres de très haute tige sur le terrain, dans le cadre d'un concept paysager visant à apporter des plantes, des buissons, des arbres et des nids d'oiseaux sur le site. Cette décision a été prise en fonction de la demande locale. D'autres mesures ont été décidées comme la mise en place d'une politique de restriction en matière de pollution lumineuse, le tri des déchets sur le chantier en 4 catégories (bois, métal, plastique, déchets banals) et évacuation vers une décharge certifiée pour assurer le recyclage des déchets, le contrôle de la consommation d'eau et d'électricité sur le site afin de la limiter et d'identifier toute fuite potentielle dès que possible. Une optimisation énergétique est également prévue grâce à une centrale photovoltaïque en toiture couvrant 100 % des surfaces équipables et n'utilisant aucune énergie fossile et un éclairage à faible consommation sur le site.

Concernant les produits retournés, une explication détaillée de la politique de circularité des produits a été présentée ainsi que les solutions apportées aux articles plus éligibles à la vente. Ils sont notamment proposés dans les Outlets Zalando en Allemagne (uniquement), des dons des stocks restants à des organisations sont effectués ou la vente à des partenaires grossistes. Afin de respecter le devoir de diligence, Zalando a indiqué travailler qu'avec des organisations d'aide et des partenaires grossistes sélectionnés dont le siège se trouve dans l'UE et qui sont donc également tenus de respecter les lois en vigueur.

Nous considérons les échanges avec l'entreprise concluant sur nos différentes questions. En effet, les installations prévues sur le site de la plateforme logistique permettront de réduire l'impact négatif que l'activité pourrait engendrer. En 2024, si nous sommes toujours actionnaires nous pourrions analyser les avancées de l'implantation de l'entreprise à Montereau-sur-le-Jard.



CONCLUSION

Débuté en 2021, le processus d'engagement actionnarial a évolué au fil des années. Nous avons commencé par une approche systématique via l'envoi de formulaires, les résultats étaient alors décevants avec un taux de retour faible des entreprises, qui connaissaient peu Chahine Capital.

Par conséquent, nous avons travaillé sur des axes d'évolutions et avons mis en place en 2022 une politique d'engagement formalisée et plus ciblée, en tenant compte des spécificités des entreprises contactées. En 2023, nous avons maintenu ce même processus qui s'est soldé par un focus sur les controverses sociales. Nous avons dialogué avec de nouvelles entreprises et avons obtenu un taux de retour de plus de 70%.

Afin d'avoir un impact plus important et à plus grande échelle, nous participons également à des engagements collaboratifs à travers les UNPRI et le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR). Nous avons en effet signé la tribune « Say on Climate » proposée par une coalition d'investisseurs via le FIR.

En 2024, nous avons pour ambition d'affiner la politique d'engagement en choisissant un objectif plus clair et en établissant une procédure de désinvestissement en réponse au non-respect de cet objectif par l'entreprise. Chez Chahine Capital, nous avons l'intime conviction que le dialogue actionnarial a un effet positif.